

Vu pour être annexé à
la délibération n° SP 61 B22
du Conseil municipal du 26 septembre 2022 **SIN LE NOBLE - SIN NOBLE VILLE - BS - 2022**

 **VILLE DE SIN LE NOBLE** 



REPUBLIQUE FRANÇAISE

- SIN LE NOBLE (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590569600013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DOUAI

M. 14

Budget supplémentaire (3)
Voté par nature

BUDGET : SIN NOBLE VILLE (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) À renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	32

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 59569	SIN LE NOBLE SIN LE NOBLE VILLE	BS 2022
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	15 647
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération du douaisis	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
6 324 735	13 839 062	884,45	1186,44

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 139,77	1 071,00
2 Produit des impositions directes/population	383,46	596,00
3 Recettes réelles de fonctionnement/population	1 332,66	1 272,00
4 Dépenses d'équipement brut/population	1 106,63	292,00
5 Encours de dette/population	725,80	862,00
6 DGF/population	174,00	173,00
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	65,04%	60,50%
8 Dépenses de fonct. Et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonct (2)	89,92%	91,10%
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	83,04%	22,90%
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	54,46%	67,70%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération,...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires Délibération N° 16658 13 du 09/04/2013 .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 220 289,93	511 164,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 709 125,93
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 220 289,93	6 220 289,93

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 382 327,93	11 136 390,77
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	6 643 984,62	212 733,02
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 677 188,76
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		12 026 312,55	12 026 312,55

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	18 246 602,48	18 246 602,48
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 881 865,00	0,00	418 135,00	418 135,00	4 300 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 500 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	11 600 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 277 460,00	0,00	72 540,00	72 540,00	1 350 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		16 659 325,00	0,00	590 675,00	590 675,00	17 250 000,00
66	Charges financières	294 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	314 000,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	70 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 003 325,00	0,00	830 675,00	830 675,00	17 834 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 809 809,22		5 378 783,38	5 378 783,38	8 188 592,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	527 838,78		10 831,55	10 831,55	538 670,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 337 648,00		5 389 614,93	5 389 614,93	8 727 262,93
TOTAL		20 340 973,00	0,00	6 220 289,93	6 220 289,93	26 561 262,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 561 262,93
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	130 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	250 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	710 500,00	0,00	0,00	0,00	710 500,00
73	Impôts et taxes	9 395 907,00	0,00	219 733,00	219 733,00	9 615 640,00
74	Dotations et participations	9 919 561,00	0,00	130 431,00	130 431,00	10 049 992,00
75	Autres produits de gestion courante	175 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	210 000,00
Total des recettes de gestion courante		20 330 968,00	0,00	505 164,00	505 164,00	20 836 132,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	16 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		20 340 973,00	0,00	511 164,00	511 164,00	20 852 137,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		20 340 973,00	0,00	511 164,00	511 164,00	20 852 137,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 709 125,93
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 561 262,93
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	8 727 262,93
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

SIN LE NOBLE - SIN NOBLE VILLE - BS - 2022

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	150 000,00	57 422,60	240 000,00	240 000,00	447 422,60
204	Subventions d'équipement versées	475 000,00	0,00	-84 498,00	-84 498,00	390 502,00
21	Immobilisations corporelles	4 164 117,00	6 530 298,39	5 226 825,93	5 226 825,93	15 921 241,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	56 263,63	0,00	0,00	556 263,63
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 289 117,00	6 643 984,62	5 382 327,93	5 382 327,93	17 315 429,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	921 500,00	0,00	0,00	0,00	921 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	923 500,00	0,00	0,00	0,00	923 500,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 212 617,00	6 643 984,62	5 382 327,93	5 382 327,93	18 238 929,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	6 212 617,00	6 643 984,62	5 382 327,93	5 382 327,93	18 238 929,55

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 238 929,55
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 873 769,00	212 733,02	-7 287,00	-7 287,00	2 079 215,02
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 873 769,00	212 733,02	-7 287,00	-7 287,00	2 079 215,02
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	550 000,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	5 754 062,84	5 754 062,84	5 754 062,84
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
	Total des recettes financières	1 001 200,00	0,00	5 754 062,84	5 754 062,84	6 755 262,84
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 874 969,00	212 733,02	5 746 775,84	5 746 775,84	8 834 477,86
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 809 809,22		5 378 783,38	5 378 783,38	8 188 592,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	527 838,78		10 831,55	10 831,55	538 670,33

SIN LE NOBLE - SIN NOBLE VILLE - BS - 2022

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 337 648,00		5 389 614,93	5 389 614,93	8 727 262,93
TOTAL		6 212 617,00	212 733,02	11 136 390,77	11 136 390,77	17 561 740,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	677 188,76
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 238 929,55
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	8 727 262,93
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	418 135,00		418 135,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 000,00		100 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	72 540,00		72 540,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	20 000,00	0,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	10 831,55	10 831,55
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	Virement à la section d'investissement		5 378 783,38	5 378 783,38
Dépenses de fonctionnement – Total		830 675,00	5 389 614,93	6 220 289,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 220 289,93
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	297 422,60	0,00	297 422,60
204	Subventions d'équipement versées	-84 498,00	0,00	-84 498,00
21	Immobilisations corporelles (6)	11 757 124,32	0,00	11 757 124,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	56 263,63	0,00	56 263,63
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		12 026 312,55	0,00	12 026 312,55

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 026 312,55
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	120 000,00		120 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	219 733,00		219 733,00
74	Dotations et participations	130 431,00		130 431,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	0,00	35 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00	0,00	6 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		511 164,00	0,00	511 164,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 709 125,93
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 220 289,93
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	205 446,02	0,00	205 446,02
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		10 831,55	10 831,55
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		5 378 783,38	5 378 783,38
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		205 446,02	5 389 614,93	5 595 060,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	677 188,76
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	5 754 062,84
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 026 312,55
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 881 865,00	418 135,00	418 135,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	148 500,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	131 350,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	533 045,00	140 000,00	140 000,00
60613	Chauffage urbain	494 150,00	500 000,00	500 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	65 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	384 050,00	40 000,00	40 000,00
60624	Produits de traitement	19 800,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	30 800,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	70 400,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	306 750,00	-25 000,00	-25 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	40 550,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	17 400,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	15 000,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	54 900,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	11 200,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	255 900,00	-200 000,00	-200 000,00
6135	Locations mobilières	20 200,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	10 500,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	127 400,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	45 400,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	6 600,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	40 500,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	31 750,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	42 550,00	20 000,00	20 000,00
6168	Autres primes d'assurance	165 500,00	-5 865,00	-5 865,00
617	Etudes et recherches	100 500,00	-30 000,00	-30 000,00
6182	Documentation générale et technique	33 300,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	51 000,00	-31 000,00	-31 000,00
6226	Honoraires	60 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	300,00	0,00	0,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	61 750,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	3 950,00	0,00	0,00
6237	Publications	6 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	80 350,00	-40 000,00	-40 000,00
6247	Transports collectifs	210 600,00	30 000,00	30 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	23 800,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	9 350,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	5 700,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	10 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	70 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	2 570,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	55 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 500 000,00	100 000,00	100 000,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	10 500,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	162 069,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	81 435,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	153 200,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 832 500,00	50 000,00	50 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	232 000,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 110 300,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	1 280 900,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	100,00	0,00	0,00

SIN LE NOBLE - SIN NOBLE VILLE - BS - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64162	Emplois d'avenir	350,00	0,00	0,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	573 300,00	35 000,00	35 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 164 900,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 656 400,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	111 046,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	122 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 277 460,00	72 540,00	72 540,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	193 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	150,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	12 200,00	0,00	0,00
6535	Formation	6 600,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	17 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	27 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	691 400,00	72 540,00	72 540,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	280 110,00	0,00	0,00
65888	Autres	29 500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		16 659 325,00	590 675,00	590 675,00
66	Charges financières (b)	294 000,00	20 000,00	20 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	269 745,53	20 000,00	20 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 254,47	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 500,00	0,00	0,00
6688	Autres	500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	50 000,00	20 000,00	20 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	5 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	2 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	8 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	30 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 500,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		17 003 325,00	830 675,00	830 675,00
023	Virement à la section d'investissement	2 809 809,22	5 378 783,38	5 378 783,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	527 838,78	10 831,55	10 831,55
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	527 838,78	10 831,55	10 831,55
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 337 648,00	5 389 614,93	5 389 614,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 337 648,00	5 389 614,93	5 389 614,93
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 340 973,00	6 220 289,93	6 220 289,93

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 220 289,93
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

SIN LE NOBLE - SIN NOBLE VILLE - BS - 2022

Montant des ICNE de l'exercice	26 753,40
Montant des ICNE de l'exercice N-1	29 165,30
= Différence ICNE N – ICNE N-1	20 254,47

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	130 000,00	120 000,00	120 000,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	0,00	65 000,00	65 000,00
619	RRR obtenus sur services extérieurs	0,00	17 000,00	17 000,00
629	RRR obtenus / autres services extérieurs	0,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	130 000,00	13 000,00	13 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	710 500,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	25 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	25 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	30 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	46 000,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	28 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	230 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	165 800,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	200,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 000,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	155 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	9 395 907,00	219 733,00	219 733,00
73111	Impôts directs locaux	5 827 873,00	172 170,00	172 170,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	2 293 681,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	327 044,00	-7 437,00	-7 437,00
73221	FNGIR	50 459,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	275 000,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	23 850,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	5 000,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	28 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	230 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	45 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	290 000,00	55 000,00	55 000,00
74	Dotations et participations	9 919 561,00	130 431,00	130 431,00
7411	Dotations forfaitaire	2 730 056,00	7 517,00	7 517,00
74123	Dotations de solidarité urbaine	4 284 265,00	-2 441,00	-2 441,00
74127	Dotations nationales de péréquation	316 542,00	-9 645,00	-9 645,00
74718	Autres participations Etat	372 137,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	80 000,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	204 016,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 052 563,00	82 000,00	82 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	6 000,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	13 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	15 000,00	363 000,00	363 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	310 000,00	-310 000,00	-310 000,00
748372	Dotations politiques de la ville	535 982,00	0,00	0,00
7484	Dotations de recensement	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	175 000,00	35 000,00	35 000,00
752	Revenus des immeubles	146 000,00	45 000,00	45 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	28 000,00	-10 000,00	-10 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		20 330 968,00	505 164,00	505 164,00
76	Produits financiers (b)	5,00	0,00	0,00
7688	Autres	5,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	6 000,00	6 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	0,00	0,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		20 340 973,00	511 164,00	511 164,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

SIN LE NOBLE - SIN NOBLE VILLE - BS - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	20 340 973,00	511 164,00	511 164,00
			+	
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
			+	
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			5 709 125,93
			=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			6 220 289,93

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	150 000,00	240 000,00	240 000,00
2031	Frais d'études	75 000,00	240 000,00	240 000,00
2051	Concessions, droits similaires	75 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	475 000,00	-84 498,00	-84 498,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	475 000,00	-84 498,00	-84 498,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 164 117,00	5 226 825,93	5 226 825,93
2111	Terrains nus	200 000,00	-60 000,00	-60 000,00
2112	Terrains de voirie	1 720 000,00	157 500,00	157 500,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	50 000,00	45 000,00	45 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	150 000,00	312 000,00	312 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	110 000,00	110 000,00
21316	Equipements du cimetière	25 000,00	-17 500,00	-17 500,00
21318	Autres bâtiments publics	570 000,00	1 244 162,00	1 244 162,00
2135	Installations générales, agencements	975 000,00	2 916 376,39	2 916 376,39
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	111 500,00	111 500,00
21534	Réseaux d'électrification	150 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	23 000,00	23 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 000,00	4 500,00	4 500,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	50 000,00	4 500,00	4 500,00
2182	Matériel de transport	180 000,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	70 000,00	70 000,00
2184	Mobilier	25 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 117,00	295 787,54	295 787,54
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	500 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	500 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
913	Opération d'équipement n° 913 (5)	0,00	0,00	0,00
918	Opération d'équipement n° 918 (5)	0,00	0,00	0,00
919	Opération d'équipement n° 919 (5)	0,00	0,00	0,00
925	Opération d'équipement n° 925 (5)	0,00	0,00	0,00
934	Opération d'équipement n° 934 (5)	0,00	0,00	0,00
936	Opération d'équipement n° 936 (5)	0,00	0,00	0,00
937	Opération d'équipement n° 937 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 289 117,00	5 382 327,93	5 382 327,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	2 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	921 500,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	916 585,80	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 914,20	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		923 500,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 212 617,00	5 382 327,93	5 382 327,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 212 617,00	5 382 327,93	5 382 327,93

SIN LE NOBLE - SIN NOBLE VILLE - BS - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
				6 643 984,62
				+
				0,00
				=
				12 026 312,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 873 769,00	-7 287,00	-7 287,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	845 082,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	425 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	317 032,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	236 655,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	50 000,00	-7 287,00	-7 287,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 873 769,00	-7 287,00	-7 287,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	550 000,00	5 754 062,84	5 754 062,84
10222	FCTVA	450 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	5 754 062,84	5 754 062,84
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 200,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	450 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 001 200,00	5 754 062,84	5 754 062,84
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 874 969,00	5 746 775,84	5 746 775,84
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 809 809,22	5 378 783,38	5 378 783,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	527 838,78	10 831,55	10 831,55
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	7 463,70	0,00	0,00
28031	Frais d'études	22 054,47	-633,60	-633,60
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	74 439,78	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 362,93	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	21 057,67	8 540,29	8 540,29
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 548,09	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	23 529,57	259,20	259,20
281318	Autres bâtiments publics	25 562,78	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	2 253,68	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	50 976,64	2 288,19	2 288,19
28138	Autres constructions	4 688,88	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	11 942,57	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	8 155,44	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	152,88	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	940,97	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	24 002,91	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 104,76	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	29 901,94	289,10	289,10
28182	Matériel de transport	72 312,24	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	27 157,74	0,00	0,00
28184	Mobilier	26 297,93	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	85 931,21	88,37	88,37
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 337 648,00	5 389 614,93	5 389 614,93
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 337 648,00	5 389 614,93	5 389 614,93

SIN LE NOBLE - SIN NOBLE VILLE - BS - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 212 617,00	11 136 390,77	11 136 390,77
				+
		RESTES A REALISER N-1 (10)		212 733,02
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		677 188,76
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		12 026 312,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 913 (1)
LIBELLE : SALLE HENRI MARTEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		24 572,49	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 572,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	24 572,49	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 918 (1)
LIBELLE : TX PARKING JACQUART

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 919 (1)
LIBELLE : STADE FRERES MARTEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 925 (1)
LIBELLE : FRICHE PARIS-DENIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		18 231,75	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 231,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	18 231,75	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 934 (1)
LIBELLE : CITE DU BIVOUAC RENOVATION**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		103 397,74	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	103 397,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	103 397,74	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 936 (1)
LIBELLE : ANRU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		24 091 419,14	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	137 510,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	137 510,10	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	634 263,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	60 643,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2042	Subv. équip. personnes droit privé	20 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	553 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	268 756,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	132 320,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 322,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	71 707,75	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	757,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	18 213,37	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	679,40	0,00	0,00	0,00	0,00
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	13 662,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 413,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	18 322,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 357,29	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 050 888,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	31 694,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	15 054 135,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 908 043,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	568 010,59	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	489 004,96	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1325	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00

SIN LE NOBLE - SIN NOBLE VILLE - BS - 2022

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 937 (1)
LIBELLE : RAQUET**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		35 072,06	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 072,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	35 072,06	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00 d
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

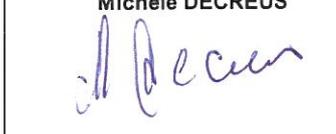
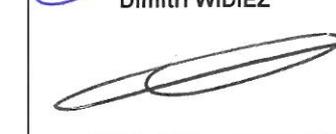
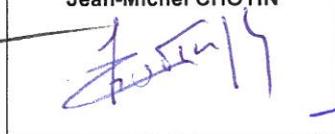
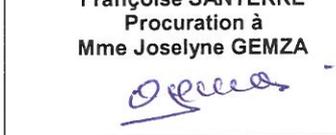
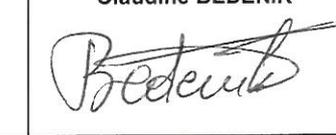
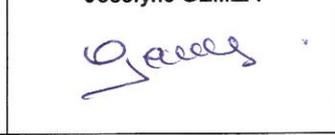
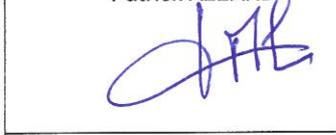
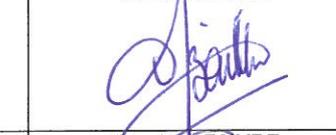
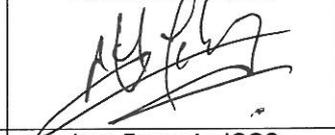
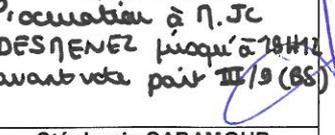
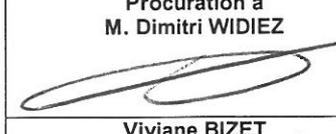
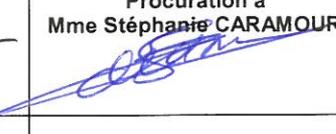
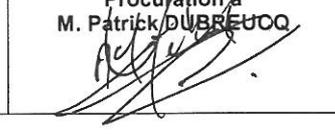
(2) L'assemblée délibérante étant : .

Nombre de membres en exercices : **33**
Nombre de membres présents : **26**
Nombre de membres représentés : **6**
Nombre de suffrages exprimés : **34**

Date de la convocation : 20 septembre 2022
Présenté par Monsieur Christophe Dumont, Maire

A Sin-le-Noble, le 26 septembre 2022
Délibéré par le Conseil municipal, réuni en session
A Sin-le-Noble, le 26 septembre 2022

VOTES
Pour : **34**
Contre : **0**
Absentions : **4**

Christophe DUMONT 	Didier CARREZ Procuration à M. Christophe DUMONT 	Marie-Josée DELATTRE 	Jean-Claude DESMENEZ 
Johanne MASCLET 	Freddy DELVAL 	Isabelle TAILLEZ Procuration à Mme Johanne MASCLET 	Henri JARUGA 
Michèle DECREUS 	Dimitri WIDIEZ 	Jean-Michel CHOTIN 	Jean-Pierre BERLINET 
Françoise SANTERRE Procuration à Mme Joselyne GEMZA 	Claudine BEDENIK 	Joselyne GEMZA 	Christiane DUMONT 
Patrick ALLARD 	Marc BAILLEZ 	Patrick DUBREUCQ 	Sylvie DORNE Procuration à M. JC DESMENEZ jusqu'à 18h12 avant vote par II/9 (BS) 
Pascal DAMBRIN 	Caroline FAIVRE 	Jean-François JOOS 	Stéphanie CARAMOUR 
Christelle DUPRIEZ 	Marie-Bernadette SOMBE 	Emeline HOURNON 	Elise SALPETRA 
Brahim MAHMOUD Procuration à M. Dimitri WIDIEZ 	Robin POPOWSKI Procuration à Mme Stéphanie CARAMOUR 	Rémi KRZYKALA Procuration à M. Patrick DUBREUCQ 	Jean-Bernard FENET 
Viviane BIZET Absente, excusée, non représentée			

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission,
En sous-préfecture de Douai le
Et de la notification le
Fait à Sin-le-Noble,

29 SEP. 2022
29 SEP. 2022
29 SEP. 2022



Christophe DUMONT